

# RÉUNION DE FIN DE PROJET

« Out of Work and Into School »

22-24 MARS 2017

FOREST COTTAGES, KAMPALA, OUGANDA



## Compte-rendu de la Rapporteur

Par  
Doreen M. Katto



# Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	ii
<b>1 Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Évaluation et enseignements</b>	<b>4</b>
2.1 Informations tirées des visites sur le terrain à Kasubi et Erussi	4
2.2 Visite sur le terrain de Kasubi	6
2.3 Conclusions et discussions relatives à l'évaluation externe	8
<b>3. Durabilité des ZLTE et voie à suivre</b>	<b>10</b>
3.1 Durabilité des ZLTE	10
3.2. Voie à suivre	12
<b>4. Collaboration avec les entreprises et les initiatives en matière de RSE dans la création des ZLTE</b>	<b>14</b>
4.1 Entreprise responsable et SCL	14
<b>4.2</b> Comment œuvrer avec les entreprises à la lutte contre le travail des enfants	16
4.3 Liens entre le nord et le sud, dont le lobbying & le plaidoyer	20
4.4 Café du monde 22	
<b>Annexe 1 : Grandes lignes de la présentation du rapport d'évaluation</b>	<b>24</b>

## **LISTE DES ACRONYMES**

APE :	Association parents enseignants
AVEC :	Associations villageoises d'épargne et de crédit
CEFORD :	Community Empowerment for Rural Development
CGS :	Comité de gestion scolaire
KCL :	Kyagalanyi Coffee Ltd.
MVF :	Mamidipundi Venkatarangaiya Foundation
Nascent RDO :	Nascent Research and Development Organisation
OIT :	Organisation internationale du travail
RSE :	Responsabilité sociale des entreprises
SCL :	Stop Child Labour
UNATU :	Uganda National Teachers Union
ZLTE :	Zone libre de tout travail d'enfant

## **1. Introduction**

La réunion de fin du projet « Out of Work and into School » mis en œuvre dans plusieurs pays de 2014 à 2017 s'est tenue à Kampala du 22 - 24 mars 2017. La manifestation, organisée par Hivos/SCL, a réuni des participants d'Inde, du Zimbabwe, du Mali, du Nicaragua, d'Ouganda, de Tanzanie, des Pays-Bas, du Kenya et de Belgique, dont des membres de la coalition SCL et des partenaires d'exécution (PE), des syndicats d'enseignants et des membres de chaînes d'approvisionnement du secteur privé.

Ouvrant la réunion de fin de projet, la coordinatrice de la coalition mondiale Stop Child Labour (SCL), Mme Sofie Ovaas, a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré que le concept des ZLTE a été un franc succès, non seulement en Inde où il a été mis en place, mais aussi dans de nombreux autres pays, en donnant non seulement les moyens aux enfants d'être scolarisés mais également dans de nombreux autres domaines, par exemple, en améliorant les salaires des adultes, l'attrait des écoles et leur prise en compte des besoins des enfants et à travers l'émancipation des femmes et des filles. Elle a remarqué que l'absence de scolarisation des enfants était une violation de leurs droits et a ajouté que Hivos, en tant qu'organisation fondée sur les droits humains, faisait preuve d'une tolérance zéro vis-à-vis de la discrimination.

Le programme de la réunion de fin de projet a été organisé en trois parties : évaluation et enseignements (1<sup>er</sup> jour); durabilité et voie à suivre (2<sup>e</sup> jour); et collaboration avec les entreprises et les initiatives en matière de RSE (3<sup>e</sup> jour).

## 2. Évaluation et enseignements

La présente section résume les points marquants des visites sur le terrain des projets de mise en œuvre des ZLTE « Out of Work and into School » à Kasubi (Kampala) et à Erussi (West Nile), ainsi que les réalisations, les défis et les enseignements issus des présentations, du rapport d'évaluation externe et des discussions.

### 2.1 Informations tirées des visites sur le terrain à Kasubi et Erussi

Deux groupes se sont rendus dans différentes zones dans le cadre de visites sur le terrain des projets de ZLTE en Ouganda. Un groupe a visité un projet mis en œuvre par Community Empowerment for Rural Development (CEFORD) à West Nile, tandis que l'autre a rendu visite à un projet réalisé par Nascent Research and Development Organisation (Nascent RDO) à Kasubi.

#### 2.1.1 Visite sur le terrain de Kasubi

Le groupe concerné a visité le projet mis en œuvre par Nascent RDO, y compris l'école passerelle : *Kasubi Bridge Center* et l'école primaire *Kasubi Family Primary School* - l'une des neuf écoles partenaires de Nascent RDO en faveur de la réintégration scolaire des enfants travailleurs. Ce groupe a par ailleurs rendu visite à une communauté ciblée par l'un des mécanismes mis en œuvre par Nascent RDO: le théâtre pour le développement pour mobiliser les parents à envoyer et garder leurs enfants à l'école. Il s'est ensuite entretenu avec des bénévoles communautaires, des membres d'associations villageoises d'épargne et de crédit et de jeunes bénévoles et a assisté à une cérémonie de passation du projet à la communauté et à l'administration locale.

Principales réalisations du projet :

- 452 enfants ont été réhabilités et soutenus pour réintégrer le système scolaire formel à travers la méthode des écoles passerelles.
- L'implication de la communauté, la participation des représentants de l'administration locale et les campagnes médiatiques ont permis une prise de conscience.
- Les enfants ont bénéficié de formations dans le domaine des compétences nécessaires dans la vie courante, notamment sur la prise de bonnes décisions en cas de crise.
- Les parents/personnes ayant la charge des enfants ont été formés aux activités génératrices de revenu et à l'épargne et ont été incités à accroître leurs revenus pendant la scolarisation de leurs enfants.
- Il existe une collaboration saine entre l'ensemble des parties prenantes, dont les enseignants, les parents, les représentants de l'administration locale et les partenaires du développement.
- Toutes les parties prenantes ont adhéré au concept des ZLTE et participé aux initiatives permettant la réintégration scolaire des enfants.
- Nascent RDO a confié le projet à la communauté à l'occasion d'une cérémonie colorée à laquelle ont assisté les représentants du projet et de l'administration locale ainsi que les partenaires du développement œuvrant ensemble à la création des ZLTE.

Principaux défis :

- Malgré les besoins, la zone ne compte qu'une seule école primaire publique.
- Les faibles taux de passage du primaire au secondaire doivent être corrigés.

- Il est nécessaire de renforcer les structures scolaires existantes, telles que les comités de gestion scolaire et les associations parents enseignants.
- La documentation des bonnes pratiques doit être renforcée.
- L'appui de Nascent RDO est nécessaire afin de guider la transition des ZLTE vers les autorités locales et la communauté.
- Il y a lieu de mettre en place une forme de centre permettant aux personnes de se réunir afin d'aborder les nouveaux cas de travail des enfants, de soutenir la réintégration scolaire et la réhabilitation des enfants, un espace favorisant le dialogue pour relever les nouveaux défis et soutenir les ZLTE.

### **2.1.2 Visite sur le terrain d'Erussi**

L'équipe de West Nile a visité le projet de ZLTE exécuté par CEFORD, UNATU, Kyagalanyi Coffee Ltd (KCL) et UTZ Certified. La visite sur le terrain a commencé par une cérémonie dans l'école primaire d'Erussi, en présence des membres de l'administration locale, des représentants du projet, des enseignants, des comités de gestion scolaire et d'autres parties prenantes. Au cours de la cérémonie, tous les partenaires et parties prenantes ont exprimé leur appréciation du projet et se sont exprimés sur le changement survenu dans la zone. La cérémonie a également été marquée par la remise des photographies prises par le photographe Jimmy Nelson à l'école et par la diffusion d'une vidéo illustrant la prise de photos à Erussi. A l'issue de la manifestation, trois sous-groupes ont été formés. Chacun d'entre eux ont rendu visite à plusieurs écoles, groupes d'associations villageoises d'épargne et de crédit et exploitants agricoles liés et non liés à KCL afin de mieux se rendre compte des résultats du programme.

Principales réalisations du projet :

- Le projet a suscité une prise de conscience à l'échelle des ménages et des lieux de production d'où le travail des enfants trouve son origine; et aux niveaux de l'école, de la communauté et de l'administration locale où son éradication est possible.
- Les parties prenantes à tous les niveaux – famille, école, communauté, administration locale et secteur privé assument conjointement la responsabilité de mettre fin au travail des enfants et de créer des ZLTE.
- Les adultes s'acquittent aujourd'hui du travail initialement réalisé par les enfants pour leur permettre d'aller à l'école.
- Les parties prenantes, dont les parents, enseignants, l'administration locale et le secteur privé se complètent et se soutiennent les uns les autres.
- Le nombre d'enfants scolarisés a augmenté.
- A l'échelle des ménages, la participation de Kyagalanyi Coffee Ltd et d'UTZ Certified a contribué de manière déterminante à amener les producteurs locaux à apprécier l'importance de générer des revenus à domicile tout en permettant aux enfants d'exercer leurs droits.
- Les enseignants et autres personnels de l'école sont soucieux d'intégrer et de garder les enfants à l'école.
- La production agricole familiale a augmenté bien que les enfants soient scolarisés. Les parents et les communautés comprennent aujourd'hui que la scolarisation des enfants ne donne pas lieu à une réduction des revenus familiaux.

Principaux défis :

- L'augmentation de la fréquentation scolaire causée par les initiatives du projet met à l'épreuve les infrastructures, telles que l'espace - les salles de classe ne permettent pas d'accueillir le nombre d'élèves.
- La réponse de l'administration à la pression exercée sur les infrastructures scolaires et au besoin de recrutement du personnel a été très lente.
- L'apprentissage accéléré est nouveau; des actions de sensibilisation sont nécessaires afin d'aider, lorsqu'ils sont soustraits au travail, les enfants plus âgés en situation d'abandon scolaire à réintégrer le système scolaire dans les classes de leur âge.
- Les faibles taux de passage du primaire au secondaire doivent être corrigés.
- Malgré l'absence de frais de scolarité, les parents doivent supporter d'autres coûts liés à la scolarisation et la rétention scolaire des enfants.
- Il est nécessaire de renforcer les structures scolaires existantes, telles que les comités de gestion scolaire et les associations de parents.
- Malgré le nombre important de filles scolarisées, le taux d'abandon scolaire reste élevé. Plusieurs problèmes liés au genre affectent la scolarisation et la rétention scolaire des filles, en particulier les mariages précoces. Il est important de déterminer le profil des époux de ces filles afin d'aborder cette question de manière adéquate. S'agit-il de leurs pairs ou d'hommes plus âgés?
- L'absentéisme des filles causé par l'absence d'articles sanitaires lors de la menstruation pose problème. Le nombre insuffisant d'enseignantes est également problématique dans la mesure où il prive les filles d'un modèle et de personnes en qui elles peuvent avoir confiance et à qui elles peuvent se confier sur des sujets ayant trait aux femmes.
- La documentation des bonnes pratiques doit être renforcée.

## 2.2. Travaux de groupe sur les principales réalisations et les enseignements clés

Plusieurs équipes nationales ont identifié les réalisations et défis les plus importants au cours de la mise en œuvre du programme « Out of Work and Into School ». Ceux-ci sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous :

**Tableau 1 : Réalisations et défis les plus importants identifiés par les équipes des pays**

Réalisations les plus importantes	Défis	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES
<b>UGANDA; West Nile (UNATU, CEFORD); Kasubi (Nascent)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement des mentalités des parents, des responsables locaux, du secteur privé en faveur du soutien, à travers la RSE, et de la participation à la création des ZLTE :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les communautés apprécient et soutiennent les initiatives visant à donner les moyens aux enfants de suivre une scolarité.</li> <li>-Les enseignants apprécient le besoin des écoles d'être davantage adaptées aux besoins des enfants.</li> <li>-Les parents ont aujourd'hui les</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mariages précoces et les questions relatives aux droits en matière de santé sexuelle et procréative affectent la fréquentation et la rétention scolaire des filles.</li> <li>• L'action de l'administration vis-à-vis de l'adaptation des structures et des installations pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés est insuffisante.</li> <li>• Le problème du passage des enfants d'un côté à l'autre de la frontière avec la RDC, dont le calendrier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le handicap est absent de la rhétorique et de la pratique du travail des enfants.</li> <li>• Les droits en matière de santé sexuelle et procréative et/ou les questions sanitaires pour les filles affectent la</li> </ul>

<p>moyens de payer les frais de scolarité le cas échéant.</p> <p>-Les enfants ont également changé d'attitude et assurent la surveillance des autres enfants pour qu'ils réintègrent l'école au lieu de travailler.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement applique la réglementation relative à la scolarisation des enfants.</li> <li>De nombreux enfants ont repris le chemin de l'école dans les ZLTE en Ouganda.</li> </ul>	<p>scolaire est différent, continue de se poser.</p>	<p>réention et se traduisent par un retour de filles sur les lieux de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il est nécessaire d'identifier et d'intégrer d'autres problématiques liées au travail des enfants, telles que la migration, le handicap, les droits en matière de santé sexuelle et procréative, les facteurs ancrés dans les traditions et d'autres questions liées au bien-être des enfants et aux priorités de SCL.</li> </ul>
<p><b>MALI; Enda Markala, Enda Bougouni, CAEB, SNEC</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>De nombreux enfants sont scolarisés (à titre d'exemple, la fréquentation scolaire a fortement progressé dans la zone de projet d'Enda Markala, passant de 42 to 89%).</li> <li>La prise en charge des enfants non scolarisés a été réalisée par groupe d'âge : les 6-8 ans ont réintégré l'école; les 8-12 ans ont rejoint des centres d'apprentissage accéléré et les 13-18 ans ont acquis des compétences professionnelles avec l'aide de tuteurs. Les enfants intervenant dans les zones minières ont par exemple été soustraits de leurs lieux de travail pour acquérir de nouvelles compétences, telles que la fabrication de savon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La zone a enregistré l'arrivée d'enfants issus d'autres communautés et d'autres pays (migration) qui n'ont pas fait l'objet d'actions de sensibilisation.</li> <li>Il n'a pas été possible d'obtenir un soutien financier des entreprises/du secteur privé pour l'achat de matériels pédagogiques pour les écoles.</li> <li>La rétention scolaire des enfants d'éleveurs de troupeaux nomades, qui se déplacent d'une zone à l'autre, pose problème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cas des communautés nomades est unique; La question des modalités de scolarisation des enfants de ces familles reste un défi.</li> </ul>
<p><b>ZIMBABWE; Chipinge (CACLAZ, ZIMTA, PTUZ, ZNCWC)</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative en matière de RSE avec les entreprises du secteur du thé et l'association des cultivateurs.</li> <li>Les entreprises ont soutenu les initiatives visant à adapter les écoles aux besoins des enfants.</li> <li>Des incubateurs ont été mis en place.</li> <li>Mobilisation réussie d'autres parties prenantes, en particulier l'administration, les partenaires du développement et les syndicats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines pratiques bureaucratiques entre partenaires et la synchronisation des énergies se sont traduites par une perte de temps.</li> <li>La signature de l'accord par le ministère de l'Éducation, autorisant l'intervention dans les écoles a été retardée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est important de recenser et d'exploiter les autres ressources permettant plus facilement d'aborder la question du travail des enfants ou de l'éducation.</li> <li>L'augmentation du nombre d'enfants réintégrant l'école appelle, dans les mêmes proportions, à un développement des infrastructures scolaires et une réponse à la pénurie de personnel/d'enseignant</li> </ul>
<p><b>INDE; SAVE ; Manjari; Plateforme SCL/MVF</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs ZLTE ont été créées en Inde, au Rajasthan dans une zone d'extraction de pierres naturelles et à Tipurur dans le secteur de l'habillement.</li> <li>La communauté a adhéré aux initiatives de SCL.</li> <li>De nombreux enfants ont été soustraits au travail et sont aujourd'hui scolarisés.</li> <li>D'anciens enfants travailleurs du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le prélèvement d'impôts décidé par le département chargé de l'impôt sur le revenu a entravé les progrès réalisés.</li> <li>Dans certains ménages, les garçons âgés de 14 à 18ans, orphelins, sont devenus les principales sources de revenus pour leurs familles.</li> <li>Le problème continue d'affecter les enfants, du fait du manque d'intérêt</li> </ul>	

<p>de l'habillement, exportant en Europe, ont bénéficié des ZLTE pendant 18 mois.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux bénévoles ont participé au suivi des enfants travailleurs, deux entreprises notamment se sont portées volontaires pour retirer les enfants de la production mondiale.</li> <li>• Différentes parties prenantes ont été mobilisées avec succès dans le cadre de la mise en œuvre du projet.</li> <li>• Des consultations ont été réalisées avec les parties prenantes dans l'ensemble du pays.</li> </ul>	<p>de l'appareil gouvernemental.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amendement de la loi relative à la protection contre le travail des enfants légalisant le travail des enfants à partir de 14 ans.</li> </ul>	<p>ants.</p>
<p><b>NICARAGUA; ANDEN</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'administration locale et la municipalité ont travaillé ensemble, tandis que le ministère a été disposé à prendre part à l'initiative.</li> <li>• Les écoles sont davantage adaptées aux besoins des enfants. Le nombre d'enfants scolarisés a augmenté.</li> <li>• Même les jeunes mères d'enfants en bas âge parfois ont eu la possibilité de reprendre leurs études.</li> <li>• Des camps d'été ont été organisés à l'intention d'enfants présentant des difficultés scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'a pas été possible d'associer tous les enfants aux activités dans la mesure où certains enfants continuent à travailler pour aider leurs parents malgré la gratuité de l'éducation!</li> </ul>	

### 2.3. Conclusions et discussions relatives à l'évaluation externe

Une évaluation externe a été réalisée en début d'année 2017 par la société de conseil néerlandaise *Aid Environment*. Le responsable de l'équipe chargée de l'évaluation, Jan Joost Kessler, était présent pour présenter les principales conclusions de l'évaluation et vérifier et débattre de ces conclusions avec les partenaires de SCL. La présentation complète, y compris les principales conclusions et recommandations, peut être consultée en annexe 1. La présente section met seulement en lumière certains des points de discussions soulevés.

L'évaluation a, de manière générale, été très appréciée par l'ensemble des partenaires. Les conclusions ont à la fois confirmé les aspects observés par les différents partenaires au cours de leur intervention quotidienne et présenté des points d'intérêt qui peuvent être exploités dans la conception de programmes à l'avenir. Les partenaires ont été encouragés à consigner leurs recommandations et observations par écrit afin de permettre à l'équipe chargée de l'évaluation d'en tenir compte lors de la révision du rapport.

Certains points abordés pendant la réunion sont présentés ci-dessous :

- l'explication de la façon dont l'équipe chargée de l'évaluation est arrivée à certaines conclusions n'est pas très claire. L'équipe de l'évaluation n'a pas expliqué de manière suffisamment approfondie, en particulier en ce qui concerne la comparaison de cas présentant des contextes et des situations de départ très différents, la façon dont ces différences ont été prises en compte pour aboutir à certaines conclusions. L'équipe de

l'évaluation a reconnu le besoin d'être plus précis et spécifique dans la comparaison et l'analyse des études de cas.

- Bien que l'équipe de l'évaluation ait identifié un grand nombre de résultats dus aux interventions de création des ZLTE, elle considère nombre d'entre eux comme des résultats non escomptés, alors que ceux-ci s'inscrivaient bien dans la stratégie plus vaste de l'intervention et de la théorie de changement. Il a été demandé à l'équipe chargée de l'évaluation d'examiner à nouveau l'approche des ZLTE et de tenir compte non seulement du résultat en matière de scolarisation des enfants, mais également d'autres résultats d'une zone libre de tout travail d'enfants réussie (tels que l'augmentation des salaires des adultes, l'émancipation des femmes, l'attrait des écoles).
- Il faut faire attention à ne pas uniquement considérer les ZLTE et SCL du point de vue des entreprises. SCL part d'une approche fondée sur les droits, ce qui signifie que tous les objectifs ne sont évidemment pas conformes à ceux des entreprises. Le défi consiste à trouver un terrain d'entente entre partenaires. Ce point pourrait être présenté de manière plus explicite dans le rapport.

### 3. Durabilité des ZLTE et voie à suivre

#### 3.1 Durabilité des ZLTE

Plusieurs équipes nationales ont présenté leurs réflexions sur les réalisations, le rapport d'évaluation et les enseignements; et proposé des points clés afin de garantir la durabilité, comme l'indique le tableau 2, ci-dessous.

**Tableau 2 : Réflexions sur les réalisations, le rapport d'évaluation, les enseignements et les points clés en matière de durabilité**

PAYS	RÉFLEXIONS :	DURABILITÉ
<b>INDE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est nécessaire de répondre aux préoccupations en termes de moyens d'existence à l'échelle communautaire - les familles ne devraient, par exemple, pas recourir à la monoculture.</li> <li>• Les ONG, les organisations communautaires, les syndicats et autres acteurs au niveau communautaire ont un grand rôle à jouer ensemble.</li> <li>• Il est important de clarifier les principes directeurs relatifs aux modalités de création des ZLTE. Il devrait y avoir des étapes non-négociables très spécifiques et des principes directeurs à suivre qui peuvent être évalués.</li> <li>• Nous devons disposer d'une situation de référence, avec des paramètres définis, pour générer des données factuelles sur lesquelles peuvent s'appuyer les parties exécutant les projets en vue de montrer leurs actions/réalisations ou ce qu'elles n'ont pas réalisé.</li> <li>• Il est nécessaire de partager les conclusions de l'évaluation avec l'équipe sur le terrain pour qu'elle prenne connaissance de ce que les autres font et pensent,</li> <li>• de rassembler les différentes parties prenantes au sein des communautés - dépasser les différences et œuvrer à un but commun et</li> <li>• de promouvoir la synergie des ressources pour obtenir de meilleurs résultats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étapes non-négociables vers une tolérance zéro du travail des enfants dans les structures communautaires, en particulier dans les systèmes de l'administration locale, dans le système éducatif, et auprès des autres parties prenantes, telles que les forums et consortiums de protection des droits de l'enfant, devraient être intégrées au projet.</li> <li>• L'action devrait mettre l'accent sur le lobbying et le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre et de l'application du cadre juridique dans le but de garantir la réintégration scolaire de tous les enfants. L'Inde dispose de ce cadre juridique.</li> <li>• L'Inde a créé une plateforme réunissant les ONG militantes des droits des enfants et d'autres initiatives connexes œuvrant pour la création des ZLTE; d'autres pays peuvent également suivre cette direction.</li> <li>• Des OCB ont été constituées au cours de ce projet, dont des forums de défense des droits des enfants, des conseils de gestion scolaire au niveau institutionnel ainsi que des forums à l'échelle de l'administration. Tous abordent les questions liées au travail des enfants et œuvrent à la création de ZLTE.</li> </ul>

<b>MALI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration des parties prenantes au sein de la communauté, de l'école, du secteur privé, de la société civile et de l'administration locale est très efficace pour lutter contre le travail des enfants.</li> <li>• Bien que les enfants reprennent le chemin de l'école, la question de la rétention reste un défi en raison de l'état des infrastructures et de problèmes, tels que les mariages précoces et la migration interne qui ont pour conséquence l'abandon scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plupart des gouvernements disposent de lois relatives à la scolarité obligatoire, dont l'application fait toutefois défaut.</li> <li>• La société civile devrait jouer un rôle dans ce domaine et plaider en faveur de l'application des lois.</li> <li>• Le lobbying des gouvernements en faveur de l'application des lois devrait faire partie du projet.</li> <li>• L'État reconnaît le rôle des comités de gestion scolaire, des associations de parents et d'enseignants et des syndicats d'enseignants dans la promotion de la scolarisation des enfants.</li> </ul>
<b>OUGANDA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les campagnes médiatiques sont très efficaces pour susciter une prise de conscience ainsi qu'un esprit d'initiative au sein de la communauté.</li> <li>• Quant à l'évaluation, le rapport met en lumière le caractère crucial de la durabilité pour le succès de l'initiative.</li> <li>• Structures communautaires : la collaboration avec les leaders d'opinion locaux est très efficace.</li> <li>• La mobilisation des entreprises et leur chaîne d'approvisionnement est un facteur clé de réussite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspect juridique : l'élaboration de règlements par l'administration locale présente des avantages pratiques à différents niveaux. Une fois impliquée, elle intégrera la lutte contre le travail des enfants dans ses budgets, plans et activités.</li> <li>• Social : les comités de lutte contre le travail des enfants au sein de la communauté feront pression sur les gouvernements pour qu'ils jouent leur rôle.</li> <li>• Organisations : les écoles, les clubs, les associations de parents et d'enseignants et les comités de gestion scolaire devraient être associés pour qu'elles intègrent la création des ZLTE dans leurs plans et budgets.</li> <li>• Il est nécessaire de mobiliser davantage les sociétés productrices de café et de les associer en tant que partenaires dans la création des ZLTE.</li> <li>• Le changement des mentalités est très important. Il est nécessaire de continuer à être présent et à intervenir à l'issue du transfert de la ZLTE à l'administration locale et à la communauté.</li> </ul>
<b>ZIMBABWE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation est le seul moyen sûr de mettre fin au travail des enfants de manière durable.</li> <li>• La participation pluripartite fait la force.</li> <li>• L'art est un puissant moyen de présenter les problématiques et de permettre aux communautés d'adhérer au concept de SCL.</li> <li>• Les questions relatives au travail des enfants devraient être abordées selon leur mérite : en particulier l'impact social sur la communauté (réhabilitation des gangsters par exemple).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de l'Éducation devrait intégrer les questions liées au travail des enfants aux programmes du gouvernement.</li> <li>• Les mesures visant à atteindre la communauté et à aborder les problèmes sous-jacents en encourageant l'épargne est un bon moyen de faire campagne contre le travail des enfants.</li> <li>• Les règlements constituent un instrument en faveur de la scolarisation des enfants et de lutte contre l'abandon scolaire.</li> <li>• La documentation des expériences et des résultats permet la poursuite de la diffusion de l'information une fois la période de mise en œuvre du projet terminée afin de garantir la durabilité.</li> <li>• Les syndicats d'enseignants devraient intégrer les questions liées au travail des enfants à toutes leurs formations et autres programmes.</li> <li>• Le projet devrait continuer à être sensible au genre et à respecter les droits humains.</li> </ul>

<b>NICARAGUA</b>	<p>La motivation des enseignants est un aspect important de la création des ZLTE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le renforcement des capacités peut changer les attitudes et les mentalités et est par conséquent primordial vis-à-vis de la durabilité.</li> <li>• Les enseignants en dernière année de formation devraient être sensibilisés au concept des ZLTE et encouragés à participer aux initiatives.</li> <li>• Le gouvernement central, par exemple le ministère de l'Éducation, devrait inclure le concept des ZLTE dans le programme scolaire.</li> <li>• Il est important de consigner et de documenter les expériences afin d'éclairer l'avenir.</li> </ul>
<p><b>RÉACTIONS GÉNÉRALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La documentation des enseignements devrait être inscrite au budget au titre d'activité importante du programme</li> <li>• Il est nécessaire de clarifier et de différencier davantage travaux légers et travail des enfants. Bien que les lois soient claires à cet égard, les communautés confondent parfois ces deux aspects.</li> <li>• Les filles devraient faire l'objet d'une attention toute particulière - à travers l'examen de problématiques, telles que le mariage des enfants, les grossesses des adolescentes et les obstacles connexes dans la création des ZLTE.</li> <li>• Les questions, telles que l'estime de soi, les compétences en matière de communication et de négociation devraient faire partie du renforcement des capacités des enfants, des enseignants et des parents/personnes ayant des enfants à leur charge.</li> </ul>		

### 3.2 Voie à suivre

La coordinatrice de campagne de SCL a ouvert cette session en indiquant que la proposition (*Getting down to business*) relative aux droits humains et aux entreprises devrait être approuvée prochainement. *Getting down to business* est un programme de deux ans (commençant en mai 2017) axé sur la collaboration avec les entreprises dans le but d'éliminer le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement. Il ciblera le secteur du café en Ouganda, les mines d'or au Mali et les secteurs des pierres naturelles et des semences en Inde. Des ressources supplémentaires sont actuellement sollicitées dans le but de poursuivre le mouvement des ZLTE. Les observations de la coordinatrice de campagne de SCL ont ensuite fait place à un débat sur la voie à suivre.

Les éléments suivants ont été identifiés comme points importants à cet égard.

- La collaboration entre toutes les parties prenantes est très importante et devrait être renforcée.
- La participation de la société civile à l'élimination du travail des enfants et des pratiques néfastes connexes est nécessaire.
- Il convient de mener un plaidoyer à l'échelle nationale, locale et régionale afin d'élever les normes relatives à l'élimination du travail des enfants.
- Il est nécessaire de réaliser une publication internationale afin de documenter les expériences et les pratiques des différents partenaires de SCL associés à la création des ZLTE.
- Il convient également de consolider l'action entreprise avec toutes les parties prenantes.
- Il est très important de continuer de travailler avec les communautés et la chaîne d'approvisionnement dans le secteur privé.
- Les réunions trimestrielles de la coalition à l'échelle nationale devraient faire partie de la mise en œuvre du projet afin de partager les expériences et de réaliser les ajustements nécessaires.
- Il convient de renforcer la coalition SCL afin de poursuivre son expansion dans le monde, non seulement en tant que projet, mais également en tant que mouvement.

- Chaque pays devrait disposer d'une plateforme nationale SCL dont la priorité devrait être d'adopter une tolérance zéro vis-à-vis du travail des enfants sur la base des principes non-négociables de MVF. La plateforme nationale devrait faire pression auprès des ministères et des départements concernés pour que ceux-ci inscrivent l'élimination du travail des enfants dans leurs activités, plans et budgets.
- Il est important de créer un bulletin d'information ou tout autre instrument de diffusion continue d'informations.
- Il est nécessaire de définir clairement ce qu'est un enfant, au regard de l'action du mouvement SCL.
- Nous devons poursuivre les actions formelles et informelles de plaidoyer et de lobbying visant d'autres pays afin d'élargir la coalition SCL. En tant que plateforme mondiale, la SCL doit intégrer d'autres collègues d'autres pays que ceux où nous avons travaillé initialement, c'est-à-dire le Ghana, l'Éthiopie, le Kenya, le Maroc, l'Albanie notamment.
- Nous devons disposer d'un calendrier clair que nous pouvons diffuser afin de mettre en avant nos actions et de sensibiliser sur SCL, en tant que mouvement, et sur les interventions et les plans de chaque partenaire.

Pour conclure la journée, Mme Sofie Ovaa a remarqué que les trois dernières années avaient été une occasion de travailler conjointement à l'élimination du travail des enfants au sein de la coalition SCL. Les faits montrent que cet objectif est possible et tous les partenaires sont devenus des organismes ressources. Nous devons assumer davantage de responsabilités de façon à inspirer d'autres agences, gouvernements et individus à jouer un rôle important, à continuer de documenter les preuves du rejet et de l'élimination du travail des enfants. Nous devons intensifier notre action, ce qui exigera davantage de soutien de la part des gouvernements centraux. Le niveau élevé de soutien et d'énergie positive nous pousse à être solidaires pour appréhender ensemble les succès futurs. La conférence mondiale sur le travail des enfants en Argentine constitue pour nous une occasion de communiquer sur notre action pour cette cause. Après avoir remercié les participants pour l'énergie, l'inspiration et l'attention dont ils ont fait preuve, Mme Ovaa leur a demandé de poursuivre dans cette voie dans leurs pays respectifs.

## **4. Collaboration avec les entreprises et les initiatives en matière de RSE dans la création des ZLTE**

Les participants ont identifié les points dont ils sont fiers en ce qui concerne la collaboration avec les entreprises / initiatives en matière de RSE :

- Le processus visant à intégrer les chaînes d'approvisionnement du sésame et du beurre de karité à la mise en place des ZLTE a commencé.
- Influence des entreprises semencières internationales pour qu'elles commencent à s'attaquer au travail des enfants à grande échelle en Inde.
- Élargissement de l'approche des ZLTE aux carrières de granit du sud de l'Inde.
- L'approche communautaire est reconnue et mise en œuvre par les entreprises dans le cadre de mécanismes de certification.
- La coalition SCL inspire et mobilise de plus en plus d'entreprises dans le monde à œuvrer conjointement à la création de ZLTE.
- Hivos a gagné la confiance de quatre fabricants de chaussures qui vont commencer un nouveau projet de création de ZLTE à Agra en Inde.
- Réévaluation et amélioration constantes du système de suivi afin de garantir sa pertinence vis-à-vis de tous les partenaires de la coalition SCL.
- Permettre à des milliers d'enfants de quitter le travail et de reprendre le chemin de l'école
- Réintégration scolaire réussie des enfants grâce à une bonne collaboration des partenaires de la coalition SCL.
- Les filles ont également la possibilité d'être scolarisées au lieu de continuer à travailler dans les fermes ou les usines.
- Intérêt exprimé par les entreprises vis-à-vis de la mobilisation des agriculteurs en vue du renforcement des moyens d'existence des ménages pour permettre aux enfants d'être scolarisés.
- Promotion de l'exploitation minière responsable dans le cadre des normes du commerce équitable, y compris l'élimination du travail des enfants et d'autres conditions dangereuses dans les mines.
- Renforcement des liens entre le travail des enfants et les institutions de l'éducation.
- SCL fait désormais partie de l'ordre du jour des parties prenantes du café en Afrique de l'est.
- La façon dont les entreprises mettent en avant l'intérêt économique, au quotidien, de la lutte contre le travail des enfants, qui en d'autres circonstances n'aurait pas été considérée de manière positive du point de vue économique.

### **4.1 Entreprise responsable et SCL**

La RSE a trait à la façon dont une entreprise mène ses affaires et réalise ses bénéfices et non à la façon dont elle dépense ses bénéfices. D'autres termes employés à cet égard incluent le comportement responsable des entreprises et la responsabilité des entreprises.

#### **4.1.1 Pourquoi s'intéresser aux entreprises et aux droits humains?**

- L'éradication du travail des enfants s'inscrit dans un cadre plus large relatif aux entreprises et aux droits humains.

- Les violations des droits humains (dont le travail des enfants) causés par / liés aux entreprises internationales font l'objet d'une attention croissante dans le monde, en raison de l'attention des médias et des campagnes.
- Il existe des liens clairs entre les problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés et la consommation dans les pays du nord.
- Cette situation nous offre de nombreuses possibilités de diffuser et d'élargir les projets de ZLTE et d'autres activités visant à mettre un terme au travail des enfants.

### **À quoi correspond la diligence raisonnable en matière de droits humains?**

Il s'agit d'un processus continu de gestion des risques visant à identifier, prévenir, atténuer et rendre compte de la façon dont (une entreprise) remédie à son impact négatif en matière de droits humains.

Il inclut quatre étapes principales :

- *évaluer les impacts réels et potentiels en matière de droits humains;*
- *intégrer les conclusions et prendre les mesures adéquates;*
- *assurer le suivi des réponses;*
- *communiquer sur la façon dont les impacts sont abordés.*

SCL promeut l'approche axée sur les entreprises & les droits humains et **met l'accent sur plusieurs secteurs** tels que le textile/l'habillement, les chaussures/le cuir, l'or, les pierres naturelles, les semences et le café.

#### **4.1.2 Principes directeurs internationaux relatifs à SCL**

##### **Principes directeurs de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'intention des entreprises multinationales**

- Les principes directeurs établissent des normes sur la façon dont les entreprises abordent des questions, telles que la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, les droits humains, le travail des enfants et l'environnement.
- Une entreprise est tenue de contribuer au **progrès économique, environnemental et social** du pays d'accueil; de respecter les règles et règlements locaux; d'identifier les risques concernant la conduite responsable des entreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement et de promouvoir le renforcement des capacités locales.
- *Plus concrètement : les entreprises devraient payer des salaires minimums vitaux et contribuer à l'abolition effective du travail des enfants*

##### **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**

Élaboré par le Prof. Ruggie et adopté en 2011, le cadre se compose de trois piliers :

- i) Le **devoir de l'État de protéger** contre les violations des droits humains, dont celles perpétrées par les entreprises;
- ii) La **responsabilité** incombant au secteur privé de respecter les droits humains;
- iii) L'**accès à des mesures de réparation** en cas de violations liées aux entreprises.

#### **L'importance de ces principes directeurs**

- **Les entreprises doivent respecter tous les droits humains**, notamment dans les pays de production ou d'approvisionnement.
- Elles sont également responsables des **fournisseurs indirects** (sous-traitants / niveaux inférieurs).

- Les entreprises **doivent avoir connaissance** des problèmes et des risques possibles (faire preuve de diligence).
- Elles **doivent étayer** leur action dans ce domaine (communiquer sur les politiques, le devoir de diligence et les pratiques),
- et associer **les parties prenantes externes** dont le gouvernement (l'administration locale), les ONG et les syndicats.

D'autres principes directeurs actuellement appliqués incluent :

- les normes du commerce équitable
- les conventions de l'OIT également mentionnées dans toutes les autres normes.

#### **Comment ces principes directeurs sont-ils utilisés par Stop Child Labour?**

- Nous tenons les entreprises **responsables** du travail des enfants liés à leur chaîne d'approvisionnement à travers la recherche et le suivi.
- Nous incitons et poussons les entreprises à assumer leurs responsabilités, à faire preuve de diligence raisonnable, à améliorer la transparence et à chercher des moyens de **régler les problèmes à l'échelle locale**.
- Nous promovons les **efforts conjoints** et participons aux processus / initiatives multipartites visant à éradiquer le travail des enfants.
- Nous soulignons l'intérêt **d'associer l'administration locale, les ONG, les syndicats et les autres parties prenantes** qui ont les connaissances, l'expérience et les contacts pour traiter efficacement les problèmes du travail des enfants.

Les cas des secteurs indiens des semences et du textile par exemple sont le meilleur exemple de la coopération nord - sud dans ce domaine.

## **4.2 Comment œuvrer avec les entreprises à la lutte contre le travail des enfants**

### **4.2.1 Expériences et écueils identifiés à l'occasion des projets de MVF**

Tout a commencé par une enquête concluant que, lorsqu'elles étaient absentes de l'école et de leur domicile, les filles travaillaient comme migrantes dans des fermes. Pour des raisons de croyances culturelles/traditionnelles, les filles étaient jugées aptes à travailler dans les exploitations produisant les semences de coton. Plusieurs études, suivies de nombreuses discussions avec les entreprises sur la situation sur le terrain, ont permis de conclure que les filles jouaient un rôle essentiel au sein de la chaîne d'approvisionnement de la production de semences pour les exploitants agricoles qui les vendaient ensuite aux entreprises multinationales et nationales. Le partenaire de Stop Child Labour, ICN, mena les études, tandis que MVF prit contact avec les conseils villageois locaux et identifia les exploitants agricoles et leurs liens avec la chaîne d'approvisionnement des entreprises.

La chaîne d'approvisionnement fut expliquée aux exploitants, tout comme le caractère inacceptable des activités économiques privant les filles de leurs droits à l'enfance. Des actions de sensibilisation furent ensuite menées auprès des communautés locales. Les entreprises acceptèrent quant à elles d'inclure une clause de non recours au travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les ONG locales se sont alors prononcées en faveur de la mise en place d'un groupe local de certification, composé de l'ensemble des acteurs, afin de veiller à l'élimination du travail des enfants. Les enfants ont ainsi commencé à quitter les exploitations cotonnières pour reprendre le chemin de l'école. Une évaluation continue de chaque enfant a parallèlement été assurée par le

groupe de certification mis en place au sein de la communauté par les ONG et les organisations communautaires.

- Le retrait des enfants du travail a permis de créer des emplois pour les adultes et d'accroître les salaires, créant une situation gagnant-gagnant.
- Toutefois, dans certains États, le manque de vigilance d'ONG locales n'a permis de mettre fin au recours par les mêmes entreprises au travail des enfants que sous l'effet d'une pression continue pour qu'elles appliquent les mêmes principes.
- De manière générale, les entreprises font le premier pas et se portent volontaires pour faire l'objet d'un audit et être certifiées.
- Les entreprises locales font preuve d'une vigilance moindre que les sociétés internationales. La production des semences pour le compte d'entreprises locales continue dans certains cas à faire appel au travail des enfants et au travail forcé.

#### **4.2.2 Le cas du secteur du café en Ouganda, expériences de Kyagalanyi Coffee Ltd et UTZ**

Grandes lignes d'une présentation et d'un débat sur les défis et les bienfaits d'associer l'approche de certification et celle des ZLTE de Kyagalanyi Coffee Ltd (KCL) et UTZ.

UTZ signifie : meilleure exploitation agricole pour un avenir meilleur. Il s'agit d'un programme mondial et d'un label de certification pour l'exploitation agricole durable. Son code inclut :

- l'absence de travail des enfants dans les fermes certifiées UTZ.
- UTZ applique les conventions de l'OIT en ce qui concerne la définition du travail des enfants. Son propre code de conduite présente également des points spécifiques relatifs à la définition du travail des enfants. Le code d'UTZ met un accent particulier sur la collaboration avec la communauté, particulièrement à l'échelle du ménage où intervient le travail des enfants pour la production de café. UTZ crée une communauté de pratiques et assure l'amélioration continue au sein de la chaîne d'approvisionnement.

KCL appartient à Volcafe Group, filiale dédiée au café d'ED&F Man. KCL est un grand exportateur de café et exporte 450 000 sacs de café par an. L'entreprise soutient les agriculteurs, à travers trois dispositifs de café durable, travaille avec 12 000 ménages, compte plus de 60 personnels FSO sur le terrain et bénéficie de la certification UTZ, Rainforest & 4C. KCL intervient à West Nile depuis 2014.

- Tous les dispositifs de café durable sont certifiés.
- Toutes les normes de certification incluent quant à elles des points de contrôle relatifs au travail des enfants qui font l'objet d'audits internes.
- Dispositif de West Nile – la première enquête a montré que le travail des enfants était présent dans 6% des ménages.

L'exécution du projet *Out of Work and into School* a été assurée par un consortium composé de CEFORD – une organisation communautaire; UNATU – un syndicat d'enseignant; Kyagalanyi Coffee Ltd (KCL) – un partenaire du secteur privé; UTZ – un agence de certification et partenaire d'apprentissage, sur la base d'une étude de référence réalisée à Padolo dans le sous-comté d'Erussi.

L'action de KCL consiste à :

- identifier les cas de travail des enfants au sein des ménages exploitant le café et des installations de lavage;
- exécuter les plans d'amélioration et éradiquer le travail des enfants;

- assurer la liaison avec CEFORD et les plans des écoles - œuvrer avec les ménages à l'identification des moyens de mettre fin au travail des enfants et de les scolariser. La réintégration scolaire des enfants a toutefois un coût financier. KCL conseille les ménages sur la façon de mobiliser les ressources nécessaires.
- En œuvrant avec / à travers les formations de groupes d'exploitants agricoles sur le travail des enfants ciblant les femmes et les ménages, les coffee clubs, les équipes de jeunes (Coffee Youth Teams), la formation par apprentissage et les formations en agronomie ciblées sur le café, KCL a connu un certain succès dans ce domaine.

### Réussites

- 437 enfants soustraits au travail dans la ZLTE (1 956 ménages),
- dont 74 ménages sur 560 par KCL dans la ZLTE.
- L'adhésion des différents partenaires au même message a été très précieuse et a intensifié l'engagement de la communauté.
- La complémentarité des approches des partenaires dans le domaine social, économique et éducatif a été un facteur de réussite.
- Le dispositif de certification du secteur privé est un puissant instrument permettant de garantir l'engagement à long terme et le suivi en faveur de la durabilité. KCL envisage de rester présent à West Nile à long terme et le processus s'inscrira dans la durée.
- Incidences sur d'autres zones :
  - Davantage de communautés, d'écoles et d'administrations locales adhéreront progressivement aux principes de SCL.
  - KCL est opérationnel dans une zone de West Nile et participe à d'autres dispositifs.
  - Sensibilisation accrue des auditeurs au travail des enfants.
  - Plus grande vigilance des autres entreprises productrices de café à l'égard du travail des enfants.
- Les instruments de KCL sur le travail des enfants (plan d'amélioration; plan d'éradication du travail des enfants) sont appréciés des autres partenaires.
- UTZ
  - Le projet a encouragé une redéfinition de l'approche du travail des enfants dans le cadre de la norme UTZ.
  - Le projet pilote en Ouganda contribue à définir les instruments d'UTZ pour la rédaction de documents d'orientation sur le travail des enfants sur la base de l'approche est africaine visant à soustraire les enfants du travail pour les scolariser, au lieu de mettre à l'écart les familles dont les enfants travaillent.
  - Intérêt accru d'autres partenaires d'exécution et des entreprises multinationales intervenant en Afrique de l'Est à l'égard du travail des enfants

### Défis

- Identification des partenaires d'exécution et des donateurs.
- Possibilité d'extension: besoin d'une approche moins coûteuse pour avoir les moyens d'élargir la zone d'intervention.
- Approche fondée sur les donateurs contre une approche de développement économique / commercial
- Risque pour la réputation de UTZ et Kyagalanyi / Volcafe

- Les torréfacteurs, détaillants et consommateurs s'attendent à ce que le café UTZ soit libre de tout travail d'enfant, ce qui n'est pas le cas à 100% (dans la mesure où il s'agit d'un processus en cours).
- Risque pour KCL en termes d'audit; il est possible que les auditeurs ne comprennent pas la nouvelle approche.
- Les partenariats exigent également du temps.
- Difficulté de synchroniser les programmes de travail du personnel de terrain des partenaires dans la mesure où chaque partenaire dispose de son propre calendrier d'activités.
- Définitions imprécises du travail des enfants
  - Différences d'interprétation entre partenaires, le travail dangereux est par exemple difficile à déterminer.
  - Besoin d'une interprétation locale et simple et d'exemples clairs. Les discussions ont conclu qu'il était toujours important de s'efforcer de suivre les conventions de l'OIT lors de la définition du travail des enfants.
- Perceptions négatives/erronées à propos du travail des enfants dans la culture du café.
  - L'administration locale impute la responsabilité aux entreprises.
  - La présence de panneaux publicitaires montrant la récolte de café par des enfants est préjudiciable.
- Défis en termes de suivi & évaluation : le suivi et l'évaluation efficaces exigent l'alignement des bases de données des différentes parties prenantes

#### **Réflexions supplémentaires**

- UTZ est la seule norme de certification qui a adopté une « démarche de travaux en cours ». Les autres normes relatives au travail des enfants (Rainforest; 4C; FairTrade; Organic; AAA) ont des points de contrôle très stricts dans le domaine du travail des enfants. Les partenaires du secteur privés sont par conséquent moins disposés à participer au projet de SCL.
- Tous les partenaires certifiés du secteur privé ne disposent pas d'importantes équipes sur le terrain.
- Tous les partenaires du secteur privé n'envisagent pas de lutter contre le travail des enfants.
- La chaîne de valeur certifiée représente une section plutôt limitée de l'ensemble de la chaîne de valeur (du café).

#### **4.2.3 Pierres naturelles en Inde Expériences d'Aravali / de Manjari**

- Les entreprises considéraient initialement les ZLTE avec suspicion.
- Les parties prenantes, répertoriées comme acheteurs, fournisseurs, courtiers, fournisseurs de matériaux, propriétaires de cours et travailleurs à domicile, font partie de la chaîne d'approvisionnement.
- Elles sont interdépendantes en termes d'intérêt et d'influence.
- Il est difficile de rencontrer certains acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement, tels que les propriétaires de mines.
- L'argent généré par le travail des enfants est prélevé par les parents.
- Le travail des enfants semble parfois inévitable dans la mesure où les enfants jouent le rôle de soutien de famille en cas de maladie ou d'incapacité d'un parent. D'autres solutions doivent être identifiées.
- Les enfants nés et élevés dans un environnement de travail à risque sont atteints de maladies graves incurables.

- La collaboration avec les fournisseurs locaux poursuivie par le projet a pour objectif de garder la chaîne d’approvisionnement libre de tout travail d’enfant. Ceux-ci ont installé des panneaux, tels que « ma cour (pavée) est libre de tout travail d’enfant », encourageant ainsi l’autosurveillance et l’autosensibilisation.
- Les propriétaires de cours pavées ont également été ciblés en tant qu’interlocuteurs privilégiés afin de garantir l’absence de recours au travail des enfants.
- Le projet s’est également efforcé de travailler avec les groupes de mères pour créer et appliquer les normes sociales au moyen de certains points de vérification de SCL.
- Environ 900 enfants ont de fait repris le chemin de l’école.
- Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation des acheteurs sur les problèmes locaux
- et de présenter régulièrement des informations actualisées sur la ZLTE aux parties prenantes.

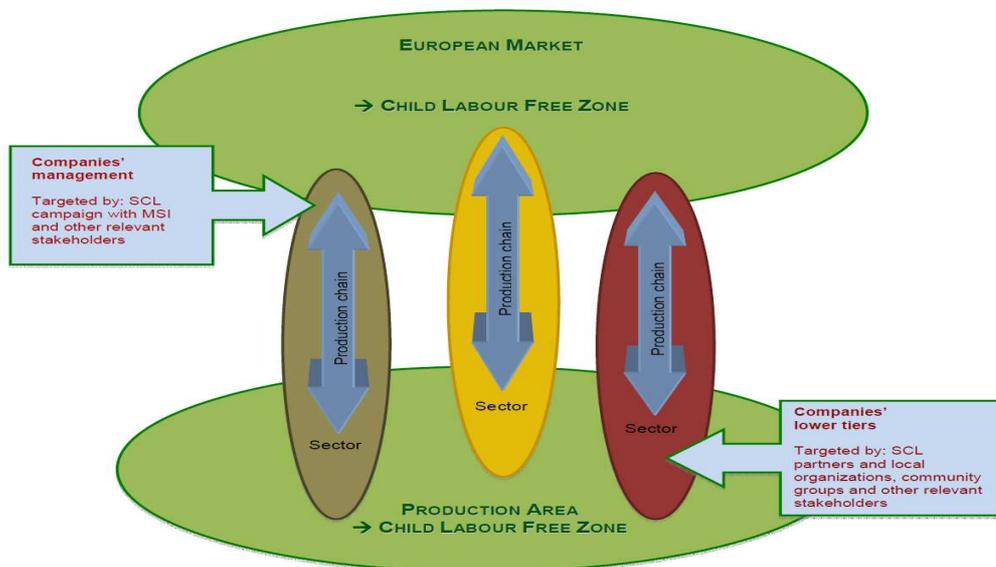
### 4.3 Liens entre le nord et le sud, dont le lobbying & le plaidoyer

Documents directeurs pour l’Inde et l’Afrique : comment utiliser les principes directeurs à la lumière du nouveau programme et des résultats les plus importants de l’évaluation: défis, enseignements et recommandations.

#### 4.3.1 Chaîne d’approvisionnement libre de tout travail d’enfant

Stop Child Labour vise une production et une consommation libres de tout travail d’enfant, à travers l’élimination du travail des enfants dans l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement, sans transférer le travail des enfants vers d’autres secteurs ou lieux.

#### Liens entre chaînes d’approvisionnement et la consommation dans les pays du nord et les ZLTE



Translation: EUROPEAN MARKET: MARCHÉ EUROPEEN

Child Labour Free Zone: Zone Libre de tout Travail d'Enfant

Companies' management: Direction des entreprises

Targeted by: SCL... : Ciblée par la campagne de SCL avec MSI et d'autres parties prenantes concernées

Production chain: Chaîne de production

Sector : Secteur

Companies' lower tiers: Niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement des entreprises

Targeted by: ... : Ciblés par: les partenaires de SCL et les organisations locales, les groupes communautaires et les autres parties prenantes concernées.

PRODUCTION AREA: ZONE DE PRODUCTION

Child Labour Free Zone: Zone Libre de tout Travail d'Enfant

## **Rôle et approches vis-à-vis des entreprises**

- **Surveillance** : Assurer le suivi des mesures menées par les entreprises & initiatives en matière de RSE visant à améliorer leurs politiques et pratiques liées au travail des enfants et aux autres violations des droits du travail.
- **Mobilisation des entreprises** : établir un dialogue et fournir des informations et des conseils sur la façon de lutter contre le travail des enfants.
- **Coopération avec les entreprises** : prévenir et éradiquer le travail des enfants en collaboration avec des entreprises particulières et dans le cadre de programmes multipartites avec les ONG et les syndicats, y compris à travers l'intégration de l'approche relative à la chaîne d'approvisionnement et aux ZLTE.
- **Lobbying & plaidoyer politiques** : générer une pression politique, influencer les cadres juridiques et politiques (instruments) à l'échelle nationale, européenne et internationale, dans le but de lutter contre le travail des enfants.
- **Les réfractaires** (ignorant leur responsabilité et n'intervenant pas pour lutter contre les violations de droits humains au sein de leurs chaînes d'approvisionnement) : confrontation, pression publique et politique.
- **Les entreprises intermédiaires** (souvent la majorité des entreprises; prennent des mesures contre les violations des droits humains seulement pour éviter l'atteinte à leur réputation) : confrontation, dialogue, conseil, mobilisation.
- **Les précurseurs** (réellement motivés à agir contre les violations des droits humains au sein de leur chaîne d'approvisionnement) : mobilisation, coopération, mise en évidence des réussites.

## **Coopération avec les entreprises : enseignements**

- Un recueil minutieux des données est nécessaire afin de mener un véritable dialogue avec les entreprises et de les convaincre de l'urgence de lutter contre le travail des enfants.
- La connaissance de la perspective de l'entreprise et des dynamiques du secteur concerné permet d'identifier les opportunités de lutter contre le travail des enfants et d'autres violations des droits humains.
- Il convient d'instaurer la confiance avec les entreprises en faisant preuve de transparence à propos des interventions du projet et de la participation des entreprises à toutes les activités dès le début.
- Mise en relation des entreprises importatrices / internationales avec les ONG locales / syndicats afin de susciter une pression au sein de la chaîne d'approvisionnement reposant sur le savoir-faire.
- Trouver un bon équilibre entre la pression sur la chaîne d'approvisionnement et l'éclairage sur la lutte contre le travail des enfants / les violations des droits humains (en prenant les fournisseurs par la main).
- Recueil des données et suivi minutieux afin de mettre en évidence les progrès réalisés dans la lutte contre le travail des enfants.
- La collaboration avec les entreprises s'inscrit dans un processus à long terme.

## **Lobbying & plaidoyer : développements récents**

- Nouvel instrument politique du gouvernement néerlandais : accords en matière de responsabilité sociale des entreprises à l'échelle internationale. Des processus de négociation multipartite doivent permettre de conclure des accords sectoriels afin de lutter

efficacement contre les abus des droits humains dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.

- Plaidoyer en faveur de l'établissement d'exigences relatives à la diligence raisonnable en matière de droits humains dans les politiques et les pratiques de passation de marchés publics.
- En février 2017, la loi sur le devoir de diligence vis-à-vis du travail des enfants, initiée par le député Van Laar (parti socialiste) a été adoptée par le Parlement néerlandais, avec le soutien de 82 députés (sur 150).

### **Enseignements**

- Il est nécessaire de procéder à un recueil minutieux des données.
- La connaissance du point de vue de l'entreprise et des évolutions du secteur concerné permet d'identifier les dynamiques pour lutter contre les abus.
- Il convient d'instaurer la confiance avec les entreprises et faire preuve de transparence à propos des interventions du projet et de la participation des entreprises.
- Mise en relation des entreprises importatrices / internationales avec les ONG locales / syndicats afin de susciter une pression au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- Trouver un bon équilibre entre la pression sur la chaîne d'approvisionnement et l'éclairage sur la lutte contre le travail des enfants / les violations des droits humains.
- Recueil des données et suivi minutieux afin de mettre en évidence les progrès réalisés dans un cas particulier de la lutte contre le travail des enfants.
- La collaboration avec les entreprises s'inscrit dans un processus continu à long terme.

## **4.4 Café du monde**

### **Discussion sur les recommandations et les défis les plus importants**

#### **Café du monde (1)**

- Comment faire en sorte que la participation des entreprises associées aux projets de création de ZLTE ne relève pas exclusivement de la charité ?
- Le processus de certification et la collaboration avec les autres parties prenantes ainsi que les concepts et terminologies importants seront clarifiés.
- Quelles sont les stratégies et expériences visant à faire en sorte que les entreprises fassent également preuve de diligence suffisante pour devenir des sociétés responsables à l'échelle de leur chaîne d'approvisionnement?

#### **Café du monde (2)**

- Quelles sont les stratégies et expériences appropriées permettant d'inclure le travail décent et la promotion des salaires/revenus minimums vitaux (en utilisant le travail des enfants comme point de départ)?
- Dans le secteur pertinent exposé au travail des enfants, commencez avec quelques entreprises, établissez un dialogue avec elles, établissez un plan et mettez-le en œuvre conjointement.

#### **Café du monde (3)**

- Quels sont les éléments et arguments essentiels pour convaincre les entreprises d'adopter une approche géographique ou communautaire?
- Quels sont, pour les entreprises, les contraintes et l'intérêt/les avantages de soutenir et de participer à l'approche des ZLTE?

- Existe-t-il un modèle d'entreprise permettant à l'avenir aux entreprises de répondre à ces questions?

#### **Café du monde (4)**

- Certification : opportunité ou contrainte pour l'approche des ZLTE? Comment concilier certification et ZLTE?

#### **Café du monde (5)**

- Comment pouvons-nous inclure les attentes/besoins des entreprises dans notre suivi? Quelles sont les idées et expériences?
- Les entreprises comptent sur les données et s'attendent à participer au recueil des données.
- L'aspect communautaire doit toujours être prioritaire, l'approche doit être combinée.

#### **Café du monde (6)**

Comment les partenaires des pays du nord et du sud peuvent-ils mieux coopérer afin de faire pression sur les entreprises (locales et internationales) et/ou de les mobiliser en faveur de la lutte contre le travail des enfants?

- Poursuivre la mobilisation des gouvernements sur le plan politique.
- Cette action est possible en associant les petites et les grandes entreprises.

Dans ses conclusions, Mme Leonie Blokhuis a remercié tous les participants pour leurs contributions, les a encouragés à envisager d'élargir et de renforcer leur action et leur a souhaité bon voyage.

## **Annexe 1 : Grandes lignes de la présentation du rapport d'évaluation**

### **Quatre composantes de l'évaluation**

L'évaluation a mis l'accent sur la collaboration avec les entreprises, le lobbying et le plaidoyer, l'efficacité des ZLTE, ainsi que sur les enseignements et les recommandations en vue d'une « amélioration continue ».

L'évaluation a été réalisée sur la base d'études de cas :

- Études de cas A1-A4, dans le secteur du café (A1: Ouganda), de l'habillement, des pierres naturelles et de la chaussure (A2-A4: Inde).
- Étude approfondie de ZLTE sélectionnées au Mali portant sur un ensemble de questions d'évaluation spécifiques.
- Évaluation de l'action de lobbying et de plaidoyer aux Pays-Bas et en Europe.
- Enquête menée auprès des partenaires par voie électronique.

Les conclusions sont organisées en sous-sections, reprenant les 18 questions de l'évaluation.

- Efficacité des ZLTE
- Impacts et norme sociale
- Relation avec la migration, les milieux urbains et le genre
- Activités relatives aux entreprises / à la responsabilité sociale des entreprises
- Lobbying et plaidoyer
- Synergie entre éléments du programme, durabilité et extension
- Efficacité et apprentissage

### **EFFICACITÉ DES ZLTE**

- Le programme a contribué de manière significative, à travers les activités des partenaires d'exécution, à la création de ZLTE, avec des résultats à la fois au niveau de la communauté et dans les écoles. Les ZLTE sont caractérisées par :
  - une réduction du nombre d'enfants travailleurs, une augmentation du nombre d'enfants scolarisés,
  - l'amélioration des infrastructures scolaires, permettant aux écoles d'être plus adaptées aux besoins des enfants,
  - l'établissement ou le renforcement de structures de suivi en état de marche
  - la mise en place de systèmes d'épargne et de crédit fonctionnels
  - la capacité des familles pauvres et vulnérables à scolariser leurs enfants,
  - des changements significatifs en termes de norme sociale.
  - Ces résultats constituent la colonne vertébrale d'une ZLTE performante.
- L'action sur les ZLTE n'est pas partie de zéro. Elle s'est en effet appuyée sur les relations existantes et un contexte de confiance mutuelle entre les communautés et les partenaires d'exécution.
- Ces résultats qui forment véritablement la colonne vertébrale de la fonctionnalité d'une ZLTE ont été obtenus par tous les partenaires d'exécution du programme de SCL. Cette situation témoigne du bon choix des communautés et des partenaires d'exécution de qualité par le programme de SCL.

- L'essence de l'approche des ZLTE semble être de s'attaquer aux causes premières du travail des enfants, généralement présentes dans une région élargie (le paysage), ce qui la différencie de manière distincte de l'approche « conventionnelle » de suivi et de remédiation.
- La perspective d'une augmentation des revenus et d'opportunités de travail peut contribuer à susciter le changement vers une (nouvelle) norme sociale. En Ouganda, l'augmentation de la production de café a été un élément déclencheur de l'application de la nouvelle norme sociale. Une fois une nouvelle norme sociale établie, il semble que la pauvreté n'est plus une raison pour ne pas scolariser les enfants, sauf pour les quelques familles très vulnérables (orphelins, malades).
- Il semble y avoir plusieurs phases dans la réalisation d'une ZLTE ainsi que d'importants effets indirects qui pourraient être soutenus en vue de réaliser des impacts plus importants : mise en place, développement, finalisation, maintenance / initiatives dérivées. En Ouganda, la mise en place des ZLTE a été rapide et des résultats convaincants ont été obtenus pour l'ensemble des quatre volets mentionnés ci-dessus. Nous observons également que du fait des résultats et des bienfaits pour différentes parties prenantes, l'expérience des ZLTE se répand déjà à d'autres zones.
- L'approche des ZLTE est jugée très intense et très longue. Toutefois, avec le temps, une approche moins intense pourra suffire.

### **Il est difficile de déterminer si une ZLTE est réalisée du fait de l'absence de cibles objectives à cet égard**

Il semble que les PE ont dans tous les cas réalisé les cibles définies dans les propositions de projets signées dans le cadre du programme de SCL. Toutefois, celles-ci se réfèrent principalement à des cibles en termes de prestations ou de niveaux précoces de résultats et non aux résultats finaux relatifs aux changements sociaux ou institutionnels requis pour qu'une ZLTE soit durable. Par ailleurs, ces propositions ne font pas mention de niveau (minimum) de travail des enfants ou de niveau (minimum) escompté de scolarisation au sein de la communauté (ZLTE). Certaines données sur la fréquentation scolaire montrent une amélioration considérable dans ce domaine. Il n'existe toutefois aucune donnée sur le taux de scolarisation, c'est-à-dire le nombre d'enfants scolarisés (d'un certain groupe d'âge) par rapport au nombre total d'enfants qui devraient être scolarisés.

Certaines préoccupations continuent toutefois de se poser en termes de durabilité, notamment :

- les enfants plus âgés (10-14 ans) peuvent facilement avoir accès au travail et sont susceptibles d'être dépendants à l'alcool et au tabac, d'où leur abandon scolaire ;
- les mariages précoces des filles
- les enseignants peuvent être débordés, comme en Ouganda où ils jouent un rôle multiple dans la création d'une ZLTE ;
- stratégie de désengagement : quand une zone est-elle considérée ZLTE?
- Les principaux facteurs de réussite observés incluent :
  - un certain niveau (minimum) de cohésion sociale au sein de la communauté ;
  - la présence d'une ONG bénéficiant d'un fort degré d'ancrage et de confiance au niveau local ;
  - la réalisation d'activités génératrices de revenus pour générer des fonds permettant de soutenir la scolarisation des enfants ;
  - la présence d'écoles fonctionnant correctement et adaptées aux besoins des enfants ;

- la collaboration avec les agences publiques locales en charge des écoles ;
- la collaboration avec les entreprises prêtant attention à la chaîne d'approvisionnement

### Efficacité des ZLTE - Recommandations

- Étayer davantage l'intensité et la durée des interventions dans le processus de mise en place d'une ZLTE, à différentes étapes, et les résultats escomptés à chaque étape.
- Mieux appréhender les facteurs essentiels de réussite et comment ceux-ci influenceront le processus de ZLTE.
- Suivre et documenter les processus de réplication autonome.
- Répondre aux préoccupations qui continuent à se poser dans les ZLTE et documenter les bonnes pratiques
- Préparer des activités dans le domaine de la formation professionnelle et documenter les bonnes pratiques
- Mieux définir le moment où une ZLTE est prête à faire l'objet d'un désengagement.

### IMPACTS ET NORME SOCIALE

En termes d'impact, plusieurs changements n'ont pas été suffisamment documentés dans les études de cas sur les chaînes d'approvisionnement libres de tout travail d'enfant.

- Amélioration de la situation en matière d'éducation, de cohésion sociale, de moyens de subsistance, de salaires,
- d'alimentation des enfants, de santé, de sécurité et d'émancipation des femmes.
- Le projet présente de nombreux autres impacts positifs/améliorations que l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et la réduction de celui des enfants travailleurs.

Il est essentiel que l'établissement de la norme sociale s'appuie sur une base / des mesures légale(s).

### RELATION AVEC LA MIGRATION, LE MILIEU URBAIN ET LE GENRE

- **L'émigration** depuis les ZLTE constitue l'une des causes premières du travail des enfants et des « familles problématiques ». Il existe des pratiques pour soutenir les enfants qui restent « à la maison ». Une solution reste toutefois à trouver en ce qui concerne les **familles nomades**.
- Quant à l'**immigration** limitée vers les ZLTE, une fois une norme sociale établie, des mesures efficaces peuvent être prises pour assurer l'application de la nouvelle norme par les migrants.
- Il est à cet égard plus difficile de mettre en place une ZLTE dans les zones caractérisées par la diversité ethnique et une faible **cohésion sociale** (comme le montrent par exemple les études de cas sur l'or et les pierres naturelles).
- Il existe des exemples de ZLTE, apparemment efficaces, en **milieu urbain** (par exemple dans la zone de Kasubi en Ouganda marquée par un niveau de cohésion sociale satisfaisant et la présence d'écoles).
- Dans les zones présentant un niveau élevé de migration, une bonne pratique consiste à **travailler avec les propriétaires de logements**, qui peuvent considérer d'un bon œil une utilisation moindre de l'eau et des installations sanitaires, une baisse du bruit, une amélioration de l'état de propreté autour de la maison, une diminution du nombre de vols et une amélioration de la sécurité.
- Les femmes et les **approches sensibles au genre** font l'objet d'une attention systématique.

### **Impact, norme sociale, migration - Recommandations**

- Réaliser une étude d'impact, et de préférence une étude de référence, afin d'obtenir des éléments sur les impacts des interventions dans les ZLTE et au-delà.
- Élaborer des indicateurs relatifs à la norme sociale.
- Documenter les bonnes pratiques vis-à-vis de la prise en compte de l'immigration et de l'émigration dans différents contextes.

### **ACTIVITES LIEES AUX ENTREPRISES / A LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES**

- La plupart des entreprises travaillant à l'export s'engagent à éviter le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement, en grande partie du fait d'une pression croissante des consommateurs et du consensus international. Cela est moins le cas des marchés intérieurs.
- Il est relativement aisé pour une entreprise de s'assurer de l'absence d'enfants travailleurs dans ses usines ou plantations dans la mesure où celles-ci sont sous son contrôle. Le manque de transparence rend toutefois la prévention du travail des enfants difficile dans la chaîne d'approvisionnement.
- De nombreuses entreprises ne savent pas comment éviter le travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement mais seraient disposées à le faire si elles savaient comment procéder. Il est nécessaire de convaincre et de démontrer qu'une ZLTE peut aider les entreprises à réaliser leur objectif de manière rentable.
- Les entreprises prêtes à investir dans les chaînes d'approvisionnement libres de tout travail d'enfant pilotes sont des précurseurs dans la mesure où leur décision ne leur donne aucun avantage à court terme et où elle n'est pas attendue par le marché, mais nécessite des investissements financiers et humains supplémentaires.
- Une approche stratégique d'expansion des résultats des ZLTE, avec les précurseurs en tant que partenaires stratégiques, présente des possibilités intéressantes.

### **Activités liées aux entreprises / à la responsabilité sociale des entreprises - Recommandations**

- Mieux documenter les avantages escomptés pour les entreprises d'une collaboration dans une ZLTE et viser à quantifier ces avantages.
- Analyser et faire la distinction entre les marchés d'exportation et les marchés intérieurs et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- Élaborer des supports de communication concis afin de mobiliser les entreprises.
- Adopter une approche de partenariats stratégiques avec les précurseurs. Il ne fait aucun doute que les entreprises veulent éradiquer le travail des enfants. Elles ont besoin de partenaires et d'éléments probants pour le faire. Les partenaires stratégiques peuvent aider à convaincre les autres entreprises du secteur.
- La démonstration des bienfaits escomptés des ZLTE sera plus efficace vis-à-vis du changement d'attitude des entreprises qu'une stratégie de dénonciation.

## **LOBBYING ET PLAIDOYER**

### **Lobbying et plaidoyer dans les pays du sud**

- Les partenaires d'exécution ont communiqué de manière efficace avec toutes les parties prenantes à l'échelle locale.

- La collaboration et les activités de lobbying promeuvent l'appropriation locale, la durabilité et les possibilités d'expansion des initiatives de ZLTE. Toutefois, ces objectifs pourraient être mieux formulés. Par exemple :
  - Création ou renforcement de comités publics locaux
  - Participation des leaders d'opinion issus de groupes religieux
  - Renforcement de l'application des lois et de la collaboration avec la police
  - Élaboration de règlements locaux efficaces
  - Collaboration avec les syndicats ou autres groupes d'intérêt
- La collaboration avec les parties prenantes du secteur public est clairement à l'ordre du jour. En revanche, celle avec le secteur privé et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement est moins développée.
- L'étude de cas sur le secteur de la chaussure montre toute la difficulté à trouver un équilibre entre l'approche de dénonciation et de partenariat avec les entreprises. Le processus a pris beaucoup de temps. Les enseignements à cet égard sont les suivants :
  - Le rapport et la campagne devraient être plus objectifs.
  - Les entreprises devraient avoir suffisamment de temps pour exprimer leurs réactions.
  - Les campagnes devraient être dirigées par une organisation qualifiée.
  - Il convient de réaliser l'inventaire des bonnes pratiques existantes des entreprises.
- Il est important d'élaborer rapidement un plan d'action axé sur :
  - le but confirmé de mettre en place une ZLTE pilote avec les résultats escomptés,
  - l'attitude confirmée vis-à-vis de la collaboration avec les entreprises, en tant que partenaires stratégiques,
  - l'application des principes de cofinancement (en nature et contributions financières),
  - la participation des fournisseurs locaux en tant que partenaires actifs du projet,
  - la participation des agences de l'administration locale.

### **Lobbying et plaidoyer aux Pays-Bas**

- Aux Pays-Bas, de nombreuses parties prenantes perçoivent la valeur ajoutée des partenaires de SCL en tant qu'experts du lobbying et du plaidoyer dans le domaine du travail des enfants. Elles apprécient le rôle du programme dans les processus d'accords.
- La coalition SCL a été efficace dans le domaine du lobbying et du plaidoyer politiques aux Pays-Bas. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure SCL a influencé les opinions sur le travail des enfants dans le domaine de la passation des marchés publics et de la durabilité.
- La voie est encore longue pour mettre en pratique les accords.
- Il est utile de mieux positionner ou d'intégrer le travail des enfants aux autres questions des droits humains dans une démarche plus globale.
- Sur le plan politique, l'approche des ZLTE est particulièrement associée à SCL. Toutefois, son contenu et sa valeur ajoutée par rapport à d'autres approches sont peu compris.
- Elle est dans certains cas associée à une approche paysagère.
- Il est nécessaire de mieux définir l'intégration de l'approche des ZLTE et de la chaîne d'approvisionnement. Le risque est de considérer l'approche des ZLTE comme une panacée.
- Ceci s'imposera d'autant plus lorsque les accords et politiques seront mis en œuvre.
- Les campagnes publiques menées dans le cadre du programme de SCL ont contribué à sensibiliser l'opinion publique et s'inscrivent dans une tendance plus générale en faveur d'un intérêt croissant pour la réalisation des objectifs d'éradication du travail des enfants.

- Les activités de lobbying et de plaider aux Pays-Bas ont été organisées de manière efficace et ont fait l'objet d'une répartition claire des tâches et des rôles spécifiques entre les différents membres.

### **Lobbying et plaider - Recommandations**

- Il est nécessaire de mieux communiquer la valeur ajoutée de l'approche des ZLTE et sa relation avec la chaîne d'approvisionnement. Le risque est de considérer l'approche des ZLTE comme une panacée. Ceci s'imposera d'autant lorsque les accords et politiques seront mis en œuvre.
- Envisager de positionner le travail des enfants vis-à-vis des autres questions relatives aux droits humains et d'intégrer les questions relatives aux droits des enfants au sein d'une démarche plus globale (relative au développement communautaire, aux droits humains).
- Les activités de lobbying et de plaider gagneraient, en termes de positionnement, à faire partie d'une approche intégrée ayant pour but l'appropriation, l'extension et la durabilité.

### **SYNERGIE, DURABILITE ET EXTENSION**

- Malgré les résultats effectifs du programme de lutte contre le travail des enfants dans chacun des trois éléments et les liens positifs entre initiatives locales au sein des ZLTE, la synergie et l'interaction entre ces trois volets n'a pas fait l'objet d'une attention explicite.
  - La collaboration avec les entreprises et les agences publiques nationales a quant à elle été moins efficace.
  - A l'échelle du programme, les liens semblent être plus ponctuels que relever d'une théorie du changement ou d'une stratégie.
  - Il serait préférable d'avoir une vision de la synergie par secteur, visant à couvrir l'ensemble du secteur.
- La durabilité des ZLTE, considérée comme une préoccupation par la précédente évaluation, reste un motif de préoccupation qui n'a pas été suffisamment abordé. L'examen des aspects liés à la durabilité ne fait pas l'objet d'une approche systématique.
- La durabilité des ZLTE est examinée sous l'angle de quatre aspects :
  - *institutionnels* (les structures nécessaires afin de soutenir les résultats du projet).
  - *financiers ou commerciaux* (les moyens financiers disponibles pour soutenir les résultats du projet).
  - *juridiques* (les lois qui permettront aux résultats d'être durables).
  - *socioculturels* (la norme sociale confirmant un changement de mentalité).
- L'extension du projet présente des possibilités intéressantes et est nécessaire. Des mécanismes d'extension de l'initiative sont présentés ci-dessous :
  - Coordination par l'administration locale et structures de suivi du travail des enfants
  - Règlements locaux dont l'application est assurée par la police
  - Recensement et surveillance des marchés où de nombreux détaillants sont présents.
  - Plateformes nationales, telles que la plateforme des cultivateurs de café ougandaise.
  - Normes relatives à la production durable, telles que celle élaborée par UTZ.
- Le programme pourrait viser de manière plus spécifique à développer ces mécanismes d'extension en tant que moyen indirect d'avoir un impact plus important plutôt que de répliquer les ZLTE dans de nombreuses zones.

### **Synergie, durabilité et extension – Recommandations**

- Améliorer la compréhension et l'évaluation de la durabilité de chaque ZLTE.

- Mieux appréhender les mécanismes et stratégies d'extension en collaboration avec les entreprises
- Améliorer les relations entre les volets du programme en vue d'une synergie accrue.

### **EFFICACITE ET APPRENTISSAGE**

- La sélection d'une ONG appropriée, ancrée localement et bénéficiant de la confiance des communautés ciblées est probablement le facteur de réussite des ZLTE le plus important.
- L'enquête a identifié les besoins suivants en matière de renforcement des compétences :
  - Mobilisation des entreprises, en particulier la présentation de l'intérêt économique de la lutte contre le travail des enfants.
  - Mobilisation des agences publiques nationales (aucun besoin en ce qui concerne les agences locales).
  - Compétences afin de soutenir les enseignants.
  - Renforcement des capacités ou formations de recyclage
  - Compétences en matière d'analyse, de lobbying et de plaidoyer politiques
  - Compétences relatives aux plateformes de plaidoyer à l'échelle nationale.
- Les aspects suivants constituent la principale valeur ajoutée du programme de SCL pour les partenaires d'exécution :
  - Visites d'échange et contacts entre partenaires de SCL Ces visites ont contribué à l'apprentissage, à l'adoption et à la diversification de l'approche des ZLTE et à l'optimisation des résultats.
  - Les contacts utiles avec d'autres parties prenantes, ONG et agents dotés de compétences spécifiques ont également été mentionnés.
- Les éléments suivants ont fait l'objet de demandes de soutien supplémentaire :
  - Planification des activités d'apprentissage à mi-parcours et pas uniquement en fin de programme, également à l'échelle nationale ou régionale.
  - Compétences dans les domaines de la planification stratégique, de la théorie du changement et de la durabilité.
- Plusieurs partenaires d'exécution connaissent des difficultés dans le domaine de la mobilisation des financements et gagneraient à être associés aux initiatives futures concernant les ZLTE.
- De nombreux partenaires d'exécution déclarent avoir beaucoup appris dans le domaine du suivi & évaluation mais constatent toujours quelques lacunes à cet égard.

### **Efficacité et apprentissage - Recommandations**

- Répondre aux demandes de renforcement de capacités et de soutien.
- Poursuivre le renforcement du suivi & évaluation, en particulier des études de référence, des études d'impact et des études longitudinales de familles dans les ZLTE;

Envisager de désigner des « garants » de chaque chaîne d'approvisionnement (secteur) faisant l'objet d'initiatives, afin de renforcer la synergie, l'extension et les liens avec les actions nationales et internationales de lobbying et de plaidoyer pertinentes vis-à-vis de la chaîne d'approvisionnement.